

Le bulletin D'AHUNTSIC-CARTIERVILLE



**Profitez de
l'hiver dans votre
arrondissement**

Des fêtes
hivernales gratuites
près de chez vous!



18

Découvrez la
biodiversité en hiver!



26

17 patinoires
extérieures pour
votre plaisir!



22



Chères concitoyennes,
Chers concitoyens

Au nom des élus-es municipaux d'Ahuntsic-Cartierville, c'est avec fierté que je vous invite à prendre connaissance de l'édition hivernale 2013-2014 du Bulletin de l'arrondissement.

À peine quelques semaines se sont passées depuis l'élection municipale du mois de novembre dernier et nous sommes déjà à l'œuvre, avec les différentes directions de l'arrondissement, afin de vous offrir les meilleurs services possibles ainsi qu'une programmation d'activités variée et accessible à tous.

Dans cette présente édition, vous retrouverez des informations qui vous seront utiles tout au long de la saison hivernale : activités de loisirs, programmation d'événements culturels, règlements municipaux, projets réalisés et les nouveaux services offerts par l'arrondissement et ses partenaires.

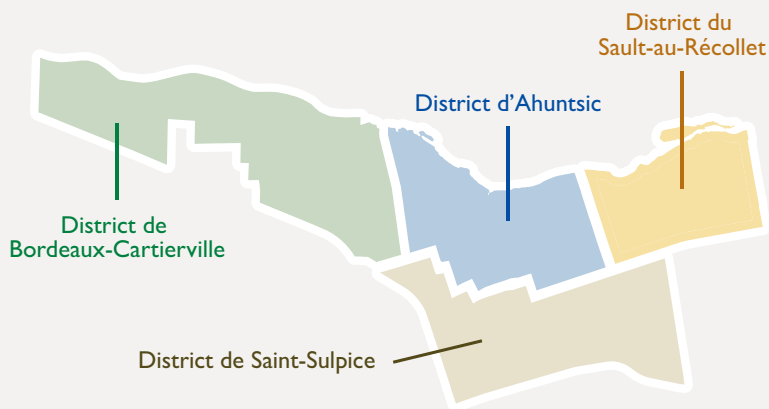
Nous vous invitons à conserver Le Bulletin d'Ahuntsic-Cartierville dans un endroit visible afin que vous puissiez consulter régulièrement les lieux et dates des événements à venir.

À l'approche de cette magnifique période du temps des Fêtes, nous vous souhaitons un joyeux Noël et une heureuse année en 2014.

Pierre Gagnier
Maire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

Pour tout savoir sur les services municipaux, composez le **3 1 1**

Pour joindre un conseiller :
514 872-2246



Harout Chitilian
Conseiller de la ville,
district de Bordeaux-
Cartierville
harout.chitilian
@ville.montreal.qc.ca



Émilie Thuillier
Conseillère de la ville,
district d'Ahuntsic
emilie.thuillier
@ville.montreal.qc.ca



Pierre Desrochers
Conseiller de la ville,
district de Saint-Sulpice
p.desrochers
@ville.montreal.qc.ca



Lorraine Pagé
Conseillère de la ville,
district du Sault-au-
Récollet
lorraine.page
@ville.montreal.qc.ca

Déclic Loisir, du temps libre pour ta santé!

Lancée par l'organisme Sport et Loisir de l'île de Montréal, la concertation régionale Déclic Loisir s'est installée dans Ahuntsic-Cartierville au début de l'année 2013 grâce à l'implication de partenaires présents dans l'arrondissement.

À quoi sert la carte Déclic Loisir?

La carte Déclic Loisir facilite l'accès aux activités en permettant d'en faire l'essai avant de prendre la décision de s'y inscrire ou non.

Son utilisation est simple : au moment d'accéder à une activité, il suffit de présenter la carte au personnel d'accueil afin de la faire poinçonner. Chaque carte comporte cinq logos imprimés et chaque activité « coûte » un certain nombre de logos.

Puisque la carte permet de choisir une activité à l'unité, il est possible de se présenter à une activité selon ses disponibilités sans devoir être présent à toutes les semaines d'une session.

La carte Déclic Loisir est disponible à plusieurs endroits

La carte est actuellement disponible aux Loisirs Sophie-Barat, au Taz, au Club de badminton Les Raquettes du Nord de Montréal (CBRNM) et auprès de l'Association récréoculturelle Ahuntsic-Cartierville (ARAC).

Pour plus de renseignements au sujet des activités et des événements liés à la carte Déclic Loisir, visitez la page Facebook **Déclic Loisir Ahuntsic-Cartierville**, ou rendez-vous sur urls-montreal.qc.ca



Je profite de ce Bulletin pour souhaiter la bienvenue aux élus de notre nouveau conseil d'arrondissement. Les quatre prochaines années seront remplies de projets et de défis destinés à constamment améliorer l'offre

de services ainsi que la qualité des milieux de vie d'Ahuntsic-Cartierville.

Par son Plan de gestion stratégique 2011-2015, l'arrondissement s'est donné les moyens, mais surtout un outil indispensable pour assurer son développement harmonieux afin de répondre aux besoins diversifiés des citoyens. Vous pouvez consulter le Plan, ainsi que son évolution, sur le site Internet de l'arrondissement. Je suis particulièrement fier de l'engagement des employés de l'arrondissement à améliorer continuellement l'ensemble des services qui vous sont offerts.

Je vous invite à lire ce bulletin et à le conserver pour vous y référer au besoin. De plus, consultez le site Internet de l'arrondissement au www.ville.montreal.qc.ca/ahuntsic-cartierville et faites comme 4500 résidents de l'arrondissement, abonnez-vous à l'infolettre citoyenne afin de connaître les nombreuses activités qui se déroulent dans l'arrondissement.

Je vous souhaite un très bon temps des Fêtes avec votre famille et vos amis.

Ronald Cyr
Directeur de l'arrondissement



Horaires des Fêtes – fermeture des installations

Afin de vous aider à planifier vos activités durant la période des Fêtes, voici l'horaire spécial des bureaux et des installations de l'arrondissement.

Bureaux

Les bureaux de l'arrondissement, incluant le bureau Accès Montréal et le bureau des permis, seront **fermés du 24 décembre au 2 janvier** inclusivement. Ils seront ouverts le lundi 23 décembre et le vendredi 3 janvier.

Collectes

Comme il n'y a pas de collecte des ordures ménagères le mercredi, il n'y en aura pas les mercredis 25 décembre et 1^{er} janvier 2014. La collecte des matières recyclables du **25 décembre** est reportée au **vendredi 27 décembre** et la collecte du **1^{er} janvier 2014** est reportée au **vendredi 3 janvier 2014**. Toutes les autres collectes sont maintenues.

La collecte des arbres de Noël naturels aura lieu les **mercredis 8 et 15 janvier 2014**. Pensez à dépouiller votre sapin de Noël avant de le mettre sur le bord du trottoir.

Culture

Les trois bibliothèques (Ahuntsic, Cartierville et Salaberry) et le Café de DA seront **fermés du 24 au 26 décembre et du 31 décembre au 2 janvier inclusivement**. Elles seront ouvertes entre 11 h et 17 h du 27 au 30 décembre. La maison de la culture Ahuntsic-Cartierville sera **fermée du 22 au 26 décembre et du 29 décembre au 2 janvier inclusivement**.

Centres de loisirs

Tous les centres de loisirs, incluant les maisons de jeunes et les clubs de l'âge d'or, seront **fermés du 21 décembre au 3 janvier inclusivement**.

Le Centre de bocce l'Acadie sera **fermé les 23, 24 et 31 décembre**.

Le YMCA sera **fermé le 25 décembre et le 1^{er} janvier**.

Piscines

La piscine Sophie-Barat sera **fermée du 24 au 26 décembre et du 31 décembre au 2 janvier inclusivement**.





Profitez des congés des Fêtes pour pratiquer vos activités sportives préférées!

Notez que toutes ces installations sont fermées du 24 au 26 décembre et du 31 au 2 janvier.

Aréna Ahuntsic

	Samedi 21 décembre	Samedi 28 décembre	Dimanche 22 décembre	Dimanche 29 décembre	Lundi 23 et 30 décembre	Vendredi 27 décembre	Vendredi 3 janvier
Hockey libre	–	–	–	–	9 h à 12 h	9 h à 12 h	9 h à 12 h
Patinage libre	14 h à 15 h 30	14 h à 17 h	14 h à 16 h	14 h à 17 h	14 h à 17 h	14 h à 17 h	14 h à 17 h

Aréna Marcelin-Wilson

	Samedi 21 et 28 décembre	Dimanche 22 décembre	Dimanche 29 décembre	Lundi 23 et 30 décembre	Vendredi 27 décembre et 3 janvier
Hockey libre	–	–	–	9 h à 12 h	9 h à 12 h
Patinage libre	15 h à 17 h	–	14 h à 17 h	14 h à 17 h	14 h à 17 h

Piscine Sophie-Barat – bain libre

	Samedi 21 et 28 décembre	Dimanche 22 et 29 décembre	Lundi 23 et 30 décembre	Vendredi 27 décembre et 3 janvier
Pour tous	12 h 30 à 16 h 25	12 h 30 à 16 h 25	12 h 30 à 15 h 30 et 19 h 30 à 20 h 25	12 h 30 à 15 h 30 et 19 h 30 à 20 h 25
Adultes	16 h 30 à 17 h 25	16 h 30 à 17 h 25	20 h 30 à 21 h 25	20 h 30 à 21 h 25
Aînés	–	–	15 h 35 à 16 h 30	15 h 35 à 16 h 30

Le nouveau centre communautaire de Bordeaux-Cartierville vous accueille au 1405, boulevard Henri-Bourassa Ouest

Plusieurs citoyens connaissaient le Centre l'Acadie, situé au 2005, rue Victor-Doré. Compte tenu de l'augmentation du nombre d'élèves dans le secteur, la CSDM a dû reprendre les locaux, et les organismes, trouver un nouvel endroit pour se loger. Avec l'aide de l'arrondissement, plus d'une dizaine d'organismes ont, depuis septembre, une nouvelle adresse : le 1405, boulevard Henri-Bourassa Ouest.

Ces nouveaux locaux constituent des lieux privilégiés pour la réalisation d'activités, de rencontres et d'échanges pour tous les citoyens de l'arrondissement qui fréquentent les organismes qui y résident.

Voici les organismes qui y logent : Concertation Femme, Fédération sportive Salaberry (FSS), Prévention du crime Ahuntsic-Cartierville (TANDEM), Foyer de la danse, Centre d'action bénévole Bordeaux-Cartierville (CAB), Conseil local des intervenants communautaires (CLIC), Entraide Bois-de-Boulogne, Table de concertation-jeunesse Bordeaux-Cartierville, Loisirs l'Acadie et la Division des loisirs et du développement social (Ville de Montréal – District de Bordeaux-Cartierville).

Organismes aînés

Les clubs de l'âge d'or Bonna Allegria et Harmonie, en plus du Centre hellénique de personnes âgées de l'Acadie, sont situés à deux pas du Centre communautaire de Bordeaux-Cartierville, au 1575, boulevard Henri-Bourassa Ouest.

Venez les rencontrer!

Centre communautaire de Bordeaux-Cartierville
1405, boulevard Henri-Bourassa Ouest
514 856-2224





Un investissement de près de 8 M\$ à l'aréna Ahuntsic

Depuis le 16 septembre dernier, les utilisateurs de l'aréna Ahuntsic ont retrouvé leur glace. Dans le cadre du Programme de soutien à la mise aux normes des arénas municipaux et en collaboration avec la Direction des stratégies et transactions immobilières (DSTI) et la Direction des sports et de l'activité physique, l'arrondissement a procédé à des travaux de mise aux normes de l'aréna Ahuntsic. La Ville de Montréal soutient les arrondissements en assumant 80% des coûts des travaux admissibles au programme, les arrondissements financent les 20% restants.

Le Programme de soutien à la mise aux normes des arénas municipaux

Ce Programme vise à mettre aux normes, d'ici l'année 2020, les 34 arénas de Montréal, c'est-à-dire un total de 40 glaces, et la Ville y investira au total près de 295 M\$. Ces travaux permettent notamment de retirer l'ensemble des systèmes de réfrigération au fréon, gaz qui appauvrit la couche d'ozone, pour un gaz réfrigérant naturel, l'ammoniac. Les travaux visent aussi à maximiser l'économie d'énergie et à permettre à l'arrondissement de maintenir son offre de service en sports de glace.

Autres améliorations à l'aréna Ahuntsic

Dans le cadre du Programme, l'arrondissement en a profité pour faire d'autres améliorations, comme la modification du chauffage dans les estrades et les vestiaires ainsi que l'installation d'un nouveau système de ventilation et de déshumidification. Une salle polyvalente et un nouveau local pour les organismes partenaires ont aussi été aménagés. Une nouvelle entrée a été installée dans le stationnement avec accessibilité universelle (rampe d'accès, ouverture de portes automatique, accès aux toilettes, etc.), alors que l'ancienne entrée devient une terrasse. Ce projet vise une certification LEED-Argent, avec un

aménagement écologique, la gestion efficace de l'eau, l'optimisation de la performance énergétique en récupérant la chaleur des équipements pour chauffer l'aréna et en remplaçant l'éclairage existant par un système à trois niveaux d'intensité.

D'autres améliorations sont à venir pour rendre l'aréna encore plus convivial. Allez y faire un tour!

Amateur de sports de glace?

Pour connaître les heures de patin et de hockey libres, consultez la page 5. Rendez-vous sur le compte Flickr de l'arrondissement pour voir les photos des travaux effectués.

Une installation à découvrir! Connaissez-vous la **maison de la culture Ahuntsic-Cartierville** ?



Un trésor caché : un amphithéâtre de 300 places!



Une salle d'exposition

Située à l'intersection des rues Fleury et Lajeunesse,
 en haut de la bibliothèque Ahuntsic

10 300, rue Lajeunesse, 1^{er} étage

Métro Henri-Bourassa

514 872-8749

ahuntsiccartierville.accessculture.com



Une programmation pour tous les âges et pour tous les goûts

Multidisciplinaire, la maison de la culture présente des activités qui sauront plaire à tous les publics; plus de 100 spectacles professionnels gratuits par année!

Pour les aînés

Une fois par mois, à 14 h, à la maison de la culture, ont lieu les Mardis PM avec des spectacles de musique, de théâtre et de cinéma.

Les concerts à la Visitation : une série dédiée à la musique classique les dimanches après-midi et diffusée à L'église de la Visitation, un lieu avec une acoustique exceptionnelle!

Pour la famille

Les Sorties Chic en famille ont lieu les samedis à 19 h et présentent du théâtre, de la musique, l'art du cirque et de la danse.

La Semaine Jeune public se déroule durant le congé scolaire en mars et présente chaque jour un spectacle différent.



Pour les écoles

Plusieurs projets de médiation culturelle sont en cours dans les écoles de l'arrondissement tel le programme Découvertes théâtrales, qui rejoindra cette saison près de 800 élèves du primaire.

Pour toutes les cultures

Carrefour des musiques du monde à Montréal, la maison de la culture se distingue par des séries exclusives qui connaissent un grand rayonnement; les Concerts au bout du monde (concerts mensuels qui révèlent le meilleur des musiques du monde au pays); BABEL Musiques, du 1^{er} au 6 avril 2014, avec une dizaine de concerts de musiques traditionnelles, émergentes ou reconnues, classiques ou à danser!

Pour le grand public et les amateurs d'artistes émergents !

Surveillez la publication de la Programmation culturelle de l'hiver 2014 disponible à compter du 15 janvier dans une installation près de chez vous. Consultez les pages 16 et 17 pour en savoir plus.

Spectacle d'ouverture 2014

Les sœurs Boulay

Mercredi 29 janvier, 20 h

Nées en Gaspésie, Stéphanie et Mélanie Boulay ont grandi avec la musique et été encouragées à exploiter leur talent dès leur plus jeune âge. Après qu'elles se furent mises à chanter ensemble, tout s'enchaîne rapidement : un premier album, un prix aux Francouvertes, les Francofolies de Montréal, les petites salles de la Gaspésie à la Côte-Nord, en passant par Charlevoix et les Îles-de-la-Madeleine. Les Sœurs Boulay plaisent avec leur musique toute nue aux couleurs mélangées, parfois pastel, parfois sombres : des mots nostalgiques, des lendemains de fête un peu tristes, la recherche de l'amour ou de quelque chose qui lui ressemble...

Laissez-passer gratuits distribués à partir du mardi 14 janvier, 18 h, à la billetterie de la maison de la culture.



Une période des Fêtes remplie d'activités pour les enfants dans les trois bibliothèques de l'arrondissement !

Décorations de Noël écologiques

Samedi 14 décembre, 14 h
Bibliothèque de Cartierville

Le Centre ÉcoBrico débarque à la bibliothèque avec tout son matériel de bricolage recyclé. Ton imagination sera mise à profit afin de créer de superbes décorations de Noël.

Pour les enfants de 8 à 12 ans.

Contes vagabonds et histoires à boules de neige

Samedi 21 décembre, 14 h
Bibliothèque de Salaberry

Le soir de Noël, Rosanne Petrarca a fait une rencontre bien spéciale avec... les lutins du père Noël ! Ils lui ont raconté de belles histoires qu'elle aimerait partager avec toi.

Pour les enfants de 4 à 8 ans.

L'heure du thé a sonné : un atelier

Dimanche 22 décembre, 14 h
Bibliothèque d'Ahuntsic

Et si, comme Alice, nous prenions le thé ? Nos petits chefs découvriront le plaisir du thé : préparation de thé glacé et de biscuits ainsi que lectures merveilleuses seront au rendez-vous !

Pour les enfants de 6 ans et plus.

Origami de Noël

Dimanche 22 décembre, 14 h 30
Bibliothèque de Salaberry

Ildiko Pelczer t'invite à une activité d'origami spécial Noël. L'origami est un art originaire du Japon qui te permettra d'exploiter ta créativité au maximum.

Pour les enfants de 7 à 12 ans.

La chocolaterie fantastique

Samedi 28 décembre, 14 h
Bibliothèque d'Ahuntsic

Pour le temps des Fêtes, Charlie vous emmène au pays de toutes les extravagances. Au menu : lectures fantaisistes accompagnées de chocolat chaud et autres friandises !

Pour les enfants de 6 ans et plus.

Les inscriptions se font aux comptoirs des bibliothèques ou par téléphone.

Bibliothèque d'Ahuntsic : 514 872-0568

Bibliothèque de Cartierville : 514 872-6989

Bibliothèque de Salaberry : 514 872-1521



Venez converser en français au **Café de Da** ou apprendre les bases de l'informatique dans vos **bibliothèques!**

Bibliothèque d'Ahuntsic – Café de Da
Inscrivez-vous au comptoir de prêt ou
au 514 872-0568

Bibliothèque de Cartierville
Inscrivez-vous au comptoir de prêt ou
au 514 872-6989

bibliomontreal.com

Café-conversation au Café de Da

Tous les mercredis de 14 h à 15 h,
dès le 15 janvier 2014.

Pour les nouveaux arrivants et les immigrants
non francophones.

Venez converser en français dans une atmosphère
de détente. Café et goûter servis.

*Cette activité bénéficie du soutien financier du ministère de
l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) et de
la Ville de Montréal dans le cadre de l'entente Ville/MICC.*



Des formations informatiques avec nos bibliothécaires

Vous souhaitez vous familiariser avec certains outils informatiques? Notez que ces formations, à l'exception de *Découvrez votre ordinateur*, exigent que les personnes puissent manier la souris et le clavier reliés à l'ordinateur.

Découvrez votre ordinateur – Clavier et souris

Café de Da,
samedi 18 janvier et 22 mars,
de 11 h à 12 h 30.

Initiation à l'informatique

Café de Da,
samedi 25 janvier, de 11 h à 12 h 30.

Bibliothèque de Cartierville,
mardi 11 février, de 13 h 30 à 15 h.

Initiation à l'Internet

Café de Da, samedi 8 février,
de 11 h à 12 h 30.

Initiation à la recherche sur Internet

Café de Da, samedi 15 février,
de 11 h à 12 h 30.

Bibliothèque de Cartierville,
vendredi 21 février, de 13 h 30 à 15 h

Initiation au courriel

Café de Da, samedi 22 février,
de 11 h à 12 h 30.

Initiation à Word

Trois cours d'une durée de 2 h 30*

Café de Da

Les lundis 27 janvier, 3 et 10 février
de 18 h 30 à 21 h.

Les vendredis 14, 21 et 28 février
de 9 h 30 à 12 h.

* Les formations Word sont offertes dans le cadre d'une entente avec le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. La priorité est accordée aux nouveaux arrivants.

Des activités pour les **50 ans et plus!**

Café-rencontres du mercredi

Plusieurs fois par saison, habituellement un mercredi après-midi, la bibliothèque de Cartierville convie les personnes âgées de 50 ans et plus à assister à des conférences et des ateliers. Venez passer un moment convivial et enrichissant, vous permettant de rencontrer du nouveau monde! Restez à l'affût de la Programmation culturelle (disponible en janvier) afin de découvrir le calendrier complet des café-rencontres pour la saison hiver et printemps 2014.

Café, boissons chaudes et biscuits y seront servis.

Réseau Plaisir Loisirs

Le répertoire Réseau Plaisir Loisirs regroupe un ensemble d'activités sportives et de loisirs dédiées aux personnes âgées de 50 ans et plus, résident principalement dans le secteur de Bordeaux-Cartierville et ailleurs dans l'arrondissement. Les activités sont offertes au YMCA Cartierville, au Centre de bocce l'Acadie, au Complexe sportif du Collège Bois-de-Boulogne, au Complexe sportif Claude-Robillard, au manoir Bois-de-Boulogne et au Service des loisirs Saint-Odile. Consultez la version électronique du répertoire sur le site Internet de l'arrondissement, dans la section ctivités et loisirs (sports et loisirs) - activités pour les 50 ans et plus Les coordonnées des installations et les horaires des activités s'y trouvent.

Profitez du service de la navette Or qui vous déposera directement aux divers endroits.



Consultez la page 8 pour connaître les activités culturelles qui sont destinées spécialement aux personnes âgées à la maison de la culture.



Énergi'Z toi!

Pense. Bouge. Mange.

Une campagne pour inciter les jeunes citoyens à passer de l'intention... à l'action!



C'est dans une perspective de valorisation des saines habitudes de vie chez les jeunes âgés de 0 à 17 ans et leurs familles, que l'arrondissement annonce le lancement de la campagne d'information et de sensibilisation « Énergi'Z toi! ». La campagne sera lancée officiellement à l'hiver 2014; d'ici là, certaines initiatives verront graduellement le jour. Ouvrez l'œil et repérez-les!

Une vague **ÉNERGISANTE** pour mobiliser les jeunes afin d'intensifier leur **PLAISIR** de bouger plus et de manger mieux en adoptant un mode de vie sain et plus équilibré : c'est ça la campagne **Énergi'Z toi!**

« Pense. Bouge. Mange. »
Un slogan en trois temps!

Pense : réfléchir à ce qui est bénéfique pour sa santé avant de prendre action.

Bouge : être actif!

Mange : se nourrir d'aliments frais, sains et abordables.

Une campagne de longue haleine?

Cette opération s'échelonnait tout au long de l'année 2014 et impliquait des actions de longue durée. Les jeunes et leurs familles seront informés des ressources disponibles dans leur milieu et différentes activités seront organisées : page sur le site de l'arrondissement, présence au Festival sportif, aux Jeux de Montréal et aux Fêtes d'hiver; expositions thématiques en bibliothèque et plus encore!

Les ambassadeurs de la campagne

De petits ateliers, des capsules santé ainsi que des fiches « En action » seront présentées par l'entremise de certaines activités offertes par les organismes de loisirs et les clubs sportifs de l'arrondissement et dans certains milieux scolaires. Bref, une panoplie de moyens pour faire des saines habitudes de vie une priorité et pour que les jeunes sentent qu'ils ont du pouvoir sur leur santé!

Énergise ton esprit et ton corps. Énergi'Z toi!

Travaillons ensemble, **recyclons mieux!**



Les traditionnels bacs verts de recyclage se modernisent!

Vous avez sans doute remarqué les nouveaux outils de recyclage qui sont utilisés depuis quelques mois déjà par les résidents d'Ahuntsic-Cartierville.

Distribution

À l'été 2013, la Direction des travaux publics a distribué près de 30 000 nouveaux bacs montréalais (67 litres) et près de 1 500 bacs roulants (360 litres) dans les immeubles de huit logements et moins pour la collecte des matières recyclables.

Vous n'avez pas encore votre bac? Sachez que l'implantation n'est pas totalement complétée dans l'arrondissement. En effet, les immeubles en copropriété et les coopératives de huit unités et moins ayant une entrée charretière recevront une lettre prochainement afin de choisir le type de bac souhaité.



Travaillons ensemble

Donnez-nous un coup de main en sortant votre bac de recyclage **seulement lorsque celui-ci est plein!** Ce geste écologique permet aux équipes affectées au recyclage d'être beaucoup plus efficaces dans leurs opérations.

Aussi, en période de chargement de neige, il est important de ramasser le bac de recyclage afin de ne pas nuire aux opérations.

En participant activement à la collecte des matières recyclables, vous faites la différence.

Petit jeu-questionnaire

Est-ce que les objets suivants se recyclent?

- Papier ciré
- Jouets en plastique
- Ampoules électriques
- Papier de soie

La réponse est non!

Si vous désirez savoir quoi recycler, visitez le www.recreer.ca





Aidez-nous à recycler efficacement en suivant les 5 règles d'or :

- 1** Rincez les contenants avant de les placer dans le bac de recyclage.
- 2** Recyclez les sacs et les pellicules souples de plastique.
- 3** Évitez de mettre dans le bac de recyclage les papiers et les cartons très souillés.
- 4** Séparez les divers emballages d'un même produit (par exemple, il faut séparer le pot en verre de son couvercle en métal).
- 5** Retirez les circulaires des sacs en plastique avant de les placer dans le bac de recyclage.

Pour en savoir plus :
www.recreer.ca/comment-mieux-recuperer

Un permis pour mes chats ?

L'arrondissement a récemment adopté une nouvelle réglementation visant les animaux domestiques. Entre autres nouvelles dispositions, il sera désormais requis d'obtenir une licence pour les chats.

Offertes au prix de 5 \$ annuellement pour un chat stérilisé et de 15 \$ pour un chat « non opéré », ces licences permettront de retourner les chats perdus à leur propriétaire et d'éviter qu'ils se retrouvent à la fourrière.

Bien entendu, les amis des chats savent qu'il n'est pas aussi simple de leur faire porter une médaille qu'à un chien. C'est pourquoi la micropuce existe. Et, bonne nouvelle, un rabais de 5 \$ est octroyé lorsque le chat est identifié par micropuce. Alors, faites le calcul... Eh oui, un chat portant fièrement la micropuce se verra offrir sa licence gratuitement pourvu qu'il ait subi la grande opération!

Les micropuces peuvent être obtenues auprès de plusieurs vétérinaires et de la SPCA. Si celui qui procédera à l'installation ne vend pas de licences de la Ville de Montréal, vous n'aurez qu'à apporter votre certificat au Bureau Accès Montréal et l'enregistrement de la licence sera fait.

Et n'oubliez pas que les chiens ont également besoin d'une licence annuelle!

Des présentoirs colorés pour tout savoir !

De nouveaux présentoirs aux couleurs de l'arrondissement sont maintenant présents dans plusieurs lieux que vous fréquentez pour vos loisirs et vos activités, comme les bibliothèques ou les centres de loisirs. Repérez-les !

Vous y trouverez les publications de l'arrondissement, comme le Bulletin, mais aussi la Programmation culturelle, le Répertoire des activités ou le Cahier environnement. Il s'agit de votre nouveau point d'information, qui remplacera les envois avec les journaux locaux et le Publi-sac.



À CONSERVER

Voici la liste des 15 endroits où vous trouverez les présentoirs

- Aréna Ahuntsic : 10560, rue Saint-Hubert
- Aréna Marcelin-Wilson : 11301, boulevard de l'Acadie
- Bibliothèque d'Ahuntsic : 10300, rue Lajeunesse
- Maison de la culture Ahuntsic-Cartierville : 10300, rue Lajeunesse
- Bibliothèque de Cartierville : 5900, rue de Salaberry
- Bibliothèque De Salaberry : 4170, rue de Salaberry
- Centre culturel de Cartierville : 5945, boulevard Gouin Ouest (2^e étage)
- YMCA de Cartierville : 11885, boulevard Laurentien
- Complexe sportif Claude-Robillard : 1000, avenue Émile-Journault
- Centre Henri-Julien : 9300, rue Saint-Denis
- Centre Saints-Martyrs-Canadiens : 10125, rue Parthenais
- Maison du meunier (parc de l'île-de-la-Visitation) : 10897, rue du Pont
- Piscine intérieure Sophie-Barat : 10851, rue Saint-Charles
- Bureau d'arrondissement : 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600
- Centre communautaire de Bordeaux-Cartierville : 1405 Henri-Bourassa Ouest



L'infolettre de l'arrondissement, la nouvelle façon de s'informer!

Faites comme plus de 4500 résidents de l'arrondissement et abonnez-vous à l'infolettre; tous les documents (Bulletin, cahier environnement, Répertoire des activités et services, etc.) vous seront transmis sous forme électronique avant même qu'ils se retrouvent dans les présentoirs. D'un clic, vous saurez tout, quand vous le voulez!

En février, dans l'infolettre, ne manquez pas la programmation spéciale pour la relâche scolaire!

Chaque mois, de l'information sur des sujets qui vous concernent, que ce soit les horaires de collectes, le résumé de la séance du conseil d'arrondissement, le nouveau bac montréalais, la distribution de fleurs gratuites, les animations en plein air, les activités dans les bibliothèques, les consultations publiques et les divers événements organisés par l'arrondissement.

Pour vous abonner, rendez-vous sur le site Internet au www.ville.montreal.qc.ca/ahuntsic-cartierville et cliquez sur le bouton « infolettre ».

Des fêtes hivernales gratuites près de chez vous !

L'arrondissement, en collaboration avec différents organismes partenaires, vous offre quatre journées d'activités hivernales gratuites pour toute la famille. Venez jouer, glisser, patiner, construire des forts, sans oublier le chocolat chaud pour se réchauffer les mains !

Surveillez la programmation auprès des organismes de votre quartier et dans les parcs suivants.

Samedi 8 février

Parc Berthe-Louard
9355, avenue De Galinée

District de Saint-Sulpice

Fête organisée par les
Loisirs Saint-Isaac-Jogues

Samedi 15 février

Parc Nicolas Viel
95, boulevard Gouin Ouest

District d'Ahuntsic

Fête organisée par l'Association
récréotouristique Ahuntsic-Cartierville (ARAC)

Samedi 22 février

Parc du Sault-au-Récollet
rue de Saint-Firmin/rue Fleury Est

District du Sault-au-Récollet

Fête organisée par l'Association
des Braves d'Ahuntsic, hockey

Dimanche 2 mars

Parc De Mézy,
12120, rue Grenet

District de Bordeaux-Cartierville

Fête organisée par le Centre d'action
bénévole de Bordeaux-Cartierville
(CABBC) et BC en fête



Portrait d'un organisme : les Loisirs Saint-Isaac-Jogues

Situés au cœur du Domaine Saint-Sulpice depuis 50 ans, les Loisirs Saint-Isaac-Jogues offrent une gamme d'activités de loisirs et de sports pour jeunes et moins jeunes. L'organisme, qui est né de l'implication de résidents du quartier, priorise depuis 1963 la tenue d'activités de proximité. Certains se rappelleront avec nostalgie et plaisir les grands Carnavals d'hiver des années 1970. C'est d'ailleurs dans cet esprit qu'ils participent maintenant à l'organisation des Fêtes d'hiver. Lisez la page 18 sur le sujet!



L'organisme offre des activités variées, pour tous les groupes d'âge, à l'école Saint-Isaac-Jogues, à la Maison Berthe-Louard et à l'église Saint-Isaac-Jogues. En 2013, avec leur coordonateur, Éric Gauthier, ils ont d'ailleurs participé activement à l'organisation des événements célébrant le 50^e anniversaire du Domaine Saint-Sulpice.

Voici un aperçu des activités qu'ils offrent aux enfants et aux adultes :

- Soccer, badminton, volleyball, athlétisme, hockey cosom
- Initiation aux échecs, arts, peinture à l'huile, aquarelle
- Mini-cuistot, donjons et dragons, danse urbaine

Vous pouvez leur rendre visite au
1322, rue Chabanel Est (514 872-6699)
 ou de façon virtuelle au **www.loisirssij.com**

Attention ! Nouveaux aménagements fragiles

La Division des parcs et installations de la Direction des travaux publics consacre beaucoup d'énergie annuellement à embellir l'arrondissement en aménageant diverses plantations.

Depuis 2012, des milliers de vivaces, d'arbustes et d'arbres agrémentent des espaces urbains qui ont été réaménagés. Il s'agit entre autre du parc de la place l'Acadie, du terre-plein de la rue Chabanel et du mail piétonnier de l'avenue Millen situé entre les boulevards Henri-Bourassa et Gouin.

Chaque aménagement est accompagné d'une signalisation et de mesures visant à réduire le piétinement des nouvelles plantations. Malgré cela, certaines personnes ne respectent pas les aménagements paysagers. Or, les végétaux sont fragiles et le piétinement leur cause un tort important. Le passage des personnes

dans les plates-bande brise les végétaux qui doivent alors être remplacés. Ce qui ralentit les opérations destinées à verdifier et à embellir l'arrondissement.

Les nouveaux aménagements horticoles améliorent la qualité du milieu urbain de diverses façons, au bénéfice de tous les citoyens.

Le respect de la nature en ville est une responsabilité collective, et avec un peu de considération, tout le monde en bénéficiera.



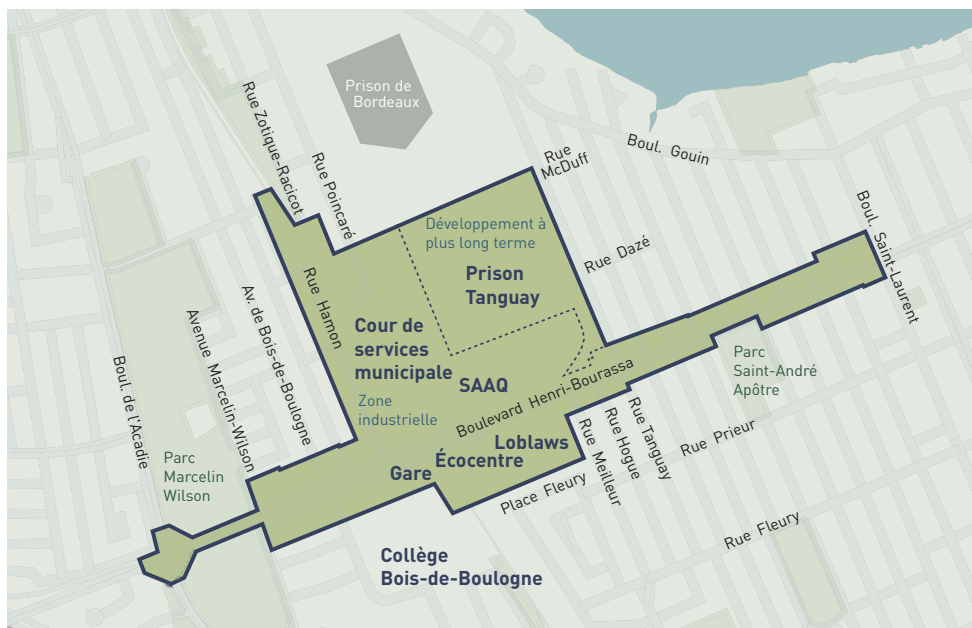
Un dossier significatif pour l'implication citoyenne : le PPU Henri-Bourassa Ouest

Qu'est-ce qu'un PPU?

PPU signifie «Programme particulier d'urbanisme». À la suite du dépôt du rapport de l'Office de consultation publique de Montréal sur le projet de revitalisation des anciens terrains du ministère des Transports du Québec, en septembre 2012, le comité exécutif de Montréal et l'arrondissement ont décidé de mettre en œuvre un Programme particulier d'urbanisme (PPU), en consultant la population et les acteurs visés au tout début du processus de planification.

Où se situe le secteur du PPU Henri-Bourassa Ouest?

Le secteur comprend le boulevard Henri-Bourassa Ouest et les terrains qui le bordent entre les boulevards Saint-Laurent et l'Acadie, une partie des terrains occupés par les établissements de détention de Tanguay et Bordeaux, le terrain de la cour de services de la Ville de Montréal, les terrains industriels le long de la rue Hamon ainsi qu'une partie du terrain du collège Bois-de-Boulogne.



Une participation citoyenne

L'arrondissement a amorcé le processus de planification en organisant des rencontres publiques et des ateliers de travail au cours des mois de mai et de juin 2013. Les résidents, les propriétaires immobiliers et les partenaires sociaux du secteur ont été nombreux à participer à l'élaboration de l'avenir de ce territoire. L'objectif était de générer des idées réalisables et de s'entendre sur les grands paramètres qui devraient régir le développement et l'aménagement du secteur pour les 10 à 20 ans à venir. Lors de la première soirée d'information, il a été question du cadre de planification, de la problématique du site, du périmètre d'application du PPU et du processus de planification participative. S'en sont suivis des ateliers de réflexion, une présentation publique des résultats, puis quelques options basées sur les réflexions des rencontres précédentes ainsi que des tables rondes.

Résultats préliminaires

Les rencontres de l'été 2013 ont permis de confirmer que les deux options d'aménagement de la partie centrale du PPU répondent dans les grandes lignes aux préoccupations des citoyens.

Visitez notre site Internet et cliquez sur le bouton PPU pour tous les détails.

Suivez les actualités de l'arrondissement pour connaître la prochaine date de présentation, prévue au début de l'année 2014.

17 patinoires extérieures pour votre plaisir !

Cet hiver, les résidents d'Ahuntsic-Cartierville pourront pratiquer le patinage libre ou autres sports de glace sur l'une des 17 patinoires extérieures situées dans les parcs de l'arrondissement. Les parcs Saint-André-Apôtre, de Louisbourg, Sault-au-Récollet, Saint-Alphonse, St-Paul-de-la-Croix et Berthe-Louard sont des pôles de plaisirs hivernaux comportant deux patinoires (une à bandes et une autre pour le patinage libre). Plusieurs autres parcs bénéficient aussi d'une glace, tels que les parcs de Bordeaux, Saint-Simon-Apôtre, Nicolas-Viel, Henri-Julien et Camille.

Et 2 arénas contre les intempéries !

Les arénas Ahuntsic et Marcelin-Wilson offrent des périodes de patinage libre gratuites. Consultez la page 5 du bulletin pour connaître l'horaire des arénas du temps des Fêtes.

Profitez de l'hiver !



-  ARÉNAS
-  PATINOIRES À BANDES
-  PATINAGE LIBRE
-  PÔLES (patinoires à bandes et patinage)



DIMENSION DPR inc.

Montréal à la carte © 2010, Ville de Montréal

L'équipe des travaux publics de l'arrondissement, toujours prête



C'est plus de 300 employés qui s'affairent, lors des tempêtes de neige, à dégager les 296 km de rues et les 482 km de trottoirs de l'arrondissement.

Les priorités qui guident les opérations de déneigement dans l'arrondissement sont :

- Les boulevards Crémazie, Henri-Bourassa et Papineau
- Les grandes artères principales et commerciales, ainsi que les circuits de transport en commun
- Les rues autour des bâtiments institutionnels, tels que les hôpitaux et les écoles
- Les rues avoisinant les résidences de personnes âgées et les centres de la petite enfance
- Les rues résidentielles les plus étroites et, ensuite, les autres rues résidentielles

1 Épandage de fondants et d'abrasifs

Sauf en cas de verglas, l'épandage de fondants et d'abrasifs est effectué sur la chaussée seulement aux endroits stratégiques seulement : rues principales, voies de service, traverses de piétons, intersections à risque, courbes dangereuses, pentes fortes. Cependant, lorsque les conditions l'exigent, l'épandage se fait sur l'ensemble des trottoirs.

Les opérations sont prévues de la façon suivante :

- **Précipitation de neige**
L'épandage de fondants et d'abrasifs commence à partir du début de la chute de neige et se poursuit jusqu'à la fin de la précipitation. À partir de 2,5 cm d'accumulation au sol, l'épandage s'effectue en même temps que les opérations de déblaiement
- **Verglas**
Lorsque les prévisions météorologiques indiquent un risque de verglas avant les heures de pointe, des épandages préventifs sont effectués.
- **Arrêts d'autobus**
Aux arrêts d'autobus, l'épandage sur les trottoirs est effectué sur une double largeur.

à intervenir en cas de précipitations hivernales !

La séquence des opérations de déneigement en **trois** étapes :

2 Déblaiement des rues et des trottoirs

À partir d'une accumulation de 2,5 cm au sol, les équipes de déneigement déblaient les chaussées et les trottoirs.



3 Enlèvement de la neige

L'enlèvement de la neige est déclenché dans la journée suivant la tempête et dure de quatre à cinq jours. La pose des panneaux interdisant le stationnement laisse aux résidents un délai suffisant pour déplacer leur véhicule. Toutefois, il peut arriver que ces délais soient plus courts, mais jamais en deçà de 11 heures si le chargement est effectué de jour, et de 4 heures, si le chargement s'effectue de soir.

Enlèvement de la neige autour des écoles

Les opérations autour des écoles se font en priorité le soir et la nuit afin de diminuer les risques d'accidents pour les écoliers.

Règles à respecter pour un déneigement des rues et des trottoirs plus efficace

- Respectez les heures inscrites sur les panneaux lexan orange d'interdiction de stationner installés dans les rues lors des chutes de neige.

- Ne pelletez pas votre neige dans la rue ou sur le trottoir.
- En période de chargement de la neige, placez votre bac de déchets ou de recyclage sur votre terrain. Les bacs doivent être visibles et ramassés juste après la collecte.
- En cas de tempête, évitez de sortir les déchets et le recyclage pour ne pas nuire au bon déroulement des opérations.
- En période de chargement, **ne sortez pas vos gros morceaux**, cette collecte est suspendue, tous les effectifs étant requis pour le chargement.
- Favorisez les transports collectifs!
- Si vous confiez l'enlèvement de la neige de votre entrée à un entrepreneur privé, vous devez vous assurer qu'il ne dépose pas la neige dans la rue.

Votre voiture a été remorquée?

Téléphonez à Info-remorquage au **514 872-3777** durant les opérations de chargement de la neige. Pour plus d'information, visitez le site : www.ville.montreal.qc.ca/deneigement

Découvrez la biodiversité en hiver

Ouvrez l'œil cet hiver! Même si la nature urbaine semble être endormie, il est possible de faire de belles observations. Voici six éléments de la biodiversité qui vous feront assurément renouer avec les plaisirs parfois colorés de l'hiver en ville.



Le Junco ardoisé

Ce petit bruant sympathique passe régulièrement l'hiver dans notre région. Durant cette saison, il se nourrit de graines des plantes sauvages urbaines comme les graminées et l'herbe à poux.



La Viorne trilobée

Les fruits persistants de cet arbuste indigène brillent comme des rubis sur les fonds enneigés de nos parcs et jardins. C'est seulement après les fortes gelées du milieu de l'hiver que les oiseaux s'en régaleront.



Photo : Whpq

L'écureuil gris

Au mois de janvier, les écureuils sont en amour! C'est alors que vous pourrez observer leurs divertissantes poursuites nuptiales.



Photo : Alain Maire

Le Cornouiller stolonifère

En hiver, les rameaux de cet arbuste indigène deviennent rouge brillant et brisent la grisaille hivernale. Ses fruits blancs sont très appréciés des oiseaux.



Photo : Jen Goelnitz

Le Cardinal rouge

Il n'est pas rare que le cardinal mâle nous offre sa première sérénade amoureuse lors d'une belle journée ensoleillée de la mi-février. Une façon idéale de fêter la Saint-Valentin!



Photo : Tambako the Jaguar

Le Renard roux

Maître Renard ne se retire point pour l'hiver. Sa fourrure épaisse lui permet de vaquer à ses activités quotidiennes sans aucun frisson. On l'observe régulièrement en ville en toutes saisons.

Propreté dans les parcs, même en hiver !

Pour plusieurs résidents, l'arrivée de la saison hivernale est synonyme de belles promenades dans les nombreux parcs de l'arrondissement. Si vous êtes propriétaire d'un chien, voici quelques conseils utiles pour préserver la propreté des parcs.

Il est tentant de laisser courir librement notre chien dans les espaces enneigés de notre parc favori. Toutefois, ceci peut faire en sorte que notre animal de compagnie fasse ses besoins dans des zones difficiles d'accès.

Aussi, avant de quitter la maison, il est important de se munir d'un ou de plusieurs petits sacs pour excréments. Tout au long de la promenade, il faut garder notre chien en laisse, ramasser ses besoins et les déposer dans une poubelle qui longe les sentiers déneigés.

Malgré ce que l'on voudrait bien croire, les excréments canins laissés dans la neige ne disparaissent pas comme par magie au printemps. À la fonte des neiges, certains parcs sont nauséabonds et très sales.

Pensez aux utilisateurs qui veulent profiter de leur parc tout au long de l'année.

De cette façon, **les enfants pourront courir et s'amuser librement** dans les grands espaces blancs.

La propreté dans les parcs, c'est l'affaire de tous... **même en hiver !**



Des aires d'exercice sont réservées aux chiens dans deux parcs de l'arrondissement. Ici, votre chien pourra courir librement et sans laisse, en plus de fraterniser avec d'autres compagnons !

Aires d'exercice canin

- **Parc Saint-Benoit**
521, rue Sauvé Ouest
- **Parc du Sault-au-Récollet**
Rue Fleury, à l'angle de l'avenue Charton

Pour profiter de l'hiver de manière responsable et écologique

En hiver, on peut éviter les petits tracas et profiter pleinement de la saison en étant écolo et responsable. Voici quelques conseils des employés de l'éco-quartier de l'arrondissement, qui gèrent aussi la nouvelle boutique écologique l'Escale verte.



- Pour déglacer devant chez vous, un sel de déglçage biodégradable et non toxique, sans danger pour les animaux, sera parfait.
- Si vous devez utiliser votre voiture, optez pour un lave-glçce écologique et non toxique (vous pourrez en trouver en vrac ou en pastilles solubles).
- Même si la luminosité est moins forte en hiver, pensez à bien vous protéger du soleil, du vent et du froid lors de vos balades avec des crèmes de protection solaire, de soins et des baumes hydratants certifiés bio et sans produits chimiques.
- Si vous avez un chien, pensez à acheter des sacs pour excréments biodégradables pour vos promenades.
- Pour votre boîte à lunch, optez pour des contenants réutilisables, sans bisphénol A (BPA) et aux contenants thermos pour conserver au chaud vos aliments et boissons.
- À l'intérieur, le chauffage assèche souvent l'air, un humidificateur écologique pour plinthe électrique pourrait vous aider.



Vous pourrez trouver tous ces produits (et bien d'autres), des explications et des recommandations avisées de conseillers spécialisés en environnement à la boutique l'Escale verte, entreprise d'économie sociale qui réinvestit les profits de ses ventes dans des projets en environnement. Vous y découvrirez aussi de nombreuses idées-cadeaux pour Noël, offerts dans un emballage original et écologique.

Pendant vos balades hivernales, profitez-en pour visiter la boutique l'Escale Verte située juste en face du parc Ahuntsic, au 10416, rue Lajeunesse.

La boutique est ouverte les mardis et mercredis, de 10 h à 18 h, les jeudis et vendredis, de 10 h à 20 h et le samedi, de 10 h à 17 h.

Le règlement d'urbanisme prend le virage vert



Depuis octobre 2013, la direction du développement du territoire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville a modifié son règlement d'urbanisme (01-274) pour introduire des mesures de lutte aux îlots de chaleur urbains. Les futurs projets seront encadrés par des mesures plus respectueuses de l'environnement. Ces mesures peuvent être regroupées sous trois catégories : les revêtements de toiture, le verdissement d'un terrain et l'aménagement des stationnements.

L'îlot de chaleur désigne une zone urbaine où la température ambiante observée est significativement plus élevée que dans une zone rurale à proximité. Plusieurs facteurs l'expliquent dont, entre autres, l'occupation du sol, le manque de végétation et la présence de larges surfaces non réfléchissantes qui accumulent la chaleur (comme un grand stationnement en asphalte). En contribuant à l'augmentation de la durée et de l'intensité des vagues de chaleur et à l'augmentation de la pollution atmosphérique (smog), les îlots de chaleur urbains génèrent plusieurs impacts négatifs tant sur l'environnement que sur la santé publique.

Le nouveau règlement propose une série de mesures pour contrer ces impacts négatifs.

Par exemple, le nouveau règlement spécifie que les toits plats doivent être recouverts d'un toit végétalisé, d'un matériau de couleur blanche ou d'un matériau dont l'indice de réflectance solaire est suffisamment élevé (minimum 66).

Aussi, le règlement augmente le nombre d'arbres qui doivent être plantés sur les parties de terrain restantes lors de la construction ou de l'agrandissement d'un bâtiment. De plus, le règlement vient aussi régir la superficie de terrain qui doit être verdie. Ainsi, un terrain doit désormais accueillir, sur un minimum de 20% de sa superficie, des végétaux. Un toit végétalisé et un pavé alvéolé sont inclus dans le calcul permettant d'atteindre le minimum de superficie végétalisée exigé.

En matière de stationnement, le nombre minimal d'unités de stationnement exigé pour une propriété sera réduit de 50% si la propriété se trouve dans un rayon de 400 m d'un métro (au lieu de 150 m). C'est une distance qui représente à peine trois à quatre minutes de marche! Aussi, le règlement impose des normes minimales d'ombrage (comme des arbres) au-dessus des surfaces de stationnements extérieurs.

En conclusion, en établissant des mesures de lutte aux îlots de chaleur, le règlement d'urbanisme contribuera à l'amélioration de la qualité de vie des résidents d'Ahuntsic-Cartierville!



Bureau Accès Montréal : venez nous visiter... Le stationnement est gratuit!

Si vous devez venir au bureau Accès Montréal de l'arrondissement, au bureau des permis et inspections, ou encore, pour une réunion du Conseil d'arrondissement, sachez qu'un stationnement extérieur gratuit pour une période limitée de deux heures est mis à votre disposition.

Le stationnement gratuit se trouve sur la rue Meilleur, du côté nord-ouest de l'intersection Chabanel et Meilleur, près de la traverse pour les piétons.

Le préposé du stationnement extérieur vous remettra un billet, que vous devrez faire estampiller à l'accueil du bureau d'arrondissement à la fin de la prestation de service.



Pour les personnes à mobilité réduite, le stationnement intérieur du 555, rue Chabanel Ouest est gratuit (accès par la rue Meilleur). Vous n'avez qu'à prendre un billet, vous y stationner et aviser la préposée à l'accueil du bureau d'arrondissement afin d'obtenir le coupon pour sortir gratuitement.

Bureau Accès Montréal

Lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 16 h 30

Bureau des permis et inspections

Lundi, mardi, jeudi
et vendredi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h à 15 h.

Vous pouvez aussi prendre rendez-vous, par courriel, au permis_ac@ville.montreal.qc.ca ou par téléphone, au 514 872-3020



Profitez de votre visite pour vous procurer la carte **accès Montréal!**

Des frais s'appliquent

RÉDACTION

Geneviève Dubé

COLLABORATEURS

Rémi Audet, Francine Elhadad,
Catherine Bélanger, Richard Blais,
Jean-François Circé, Moustapha Diop,
Violaine Ducharme, Normand Fleury,
Marie-Pier Gauthier, Michel Gérald,
Ingrid Guy, Nathalie Labbé,
Anne-Christine Lajoie, Ronald Larivière,
Pierre Larue, Sylvie Larose,
Caroline Légère, Louis-Philippe Meunier,
Marc Sardi, Martine Simard,
Marie-Josée Trudeau.

GRAPHISME

Nathalie Robert

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque et Archives nationales
du Québec,
Décembre 2013
ISSN 1711-3512

Vous avez aimé la lecture de ce document?

Lisez aussi ces publications!

Envie de vous inscrire à une nouvelle activité?

L'arrondissement d'Achuntsic-Cartierville et ses nombreux partenaires ont planifié une programmation d'activités intéressante et variée afin de répondre à vos besoins et intérêts, et ce, pour tous les âges. À vous d'en profiter! Vous pouvez consulter le Répertoire des activités à partir de la page d'accueil du site Internet de l'arrondissement, au **www.ville.montreal.qc.ca/ahuntsic-cartierville**. Vous trouverez également la programmation complète sur Loisirs en ligne au **www.ville.montreal.qc.ca/loisirsenligne**.

Les inscriptions pour l'hiver 2014 se tiendront le lundi 13 et le mardi 14 janvier, de 19 h à 21 h.

Notez que plusieurs organismes offrent maintenant la possibilité de s'inscrire par Internet.



La nouvelle saison culturelle, c'est aussi dans un lieu près de chez vous!

Nul besoin de se rendre au centre-ville pour voir des spectacles culturels de qualité ou assister à des activités gratuites et variées. La maison de la culture et les trois bibliothèques de l'arrondissement offrent une programmation de qualité presque entièrement gratuite. Danse, théâtre, rencontres littéraires, heures du conte, expositions, concerts, etc., vous trouverez tout cela dans la Programmation culturelle – Hiver/printemps 2014.



Rendez-vous à l'un des points de service de l'arrondissement, repérez le présentoir où vous la trouverez dès le 15 janvier.

Pressé de l'avoir? Abonnez-vous à l'infolettre pour la recevoir en primeur.